

Frais de déplacement, indemnités d'arbitrage et mode de paiement

Après Vérification, les frais de déplacement, indemnités de match et mode de paiement peuvent être résumé de la façon suivante :

		Championnat Dépt	Championnat Région	Challenge Coupe de France Région
		Coupe de Haute Marne Coupe de France Dépt		
Indemnités kilométriques	Arbitre SOLO	0,32€ / km	0,30€ / km	
	BINÔME en covoiturage	0,58€ / km	0,40€ / km	
Indemnités de match par catégorie	PN M - coupe		45€	
	PN F			
	Excellence Région		35€	
	Honneur Région			
	+16 M/F Dépt (ou inter-Dépt)	25€		
	-18 M/F	25€	30€	
	-15 M/F	20€	21€	
	-13 M/F	16€	18€	
Inscription des frais dans la feuille de match électronique (FdME)	<u>SI désignation CDA / CTA</u>	Frais à inscrire dans la FdME Montant des frais suivant catégorie		
	<u>Si arbitrage / désignation club</u> <u>(PAS de désignation CDA / CTA)</u>	Pas de frais inscrit dans la FdME Montant des frais à convenir entre arbitres et clubs		
Mode de paiement		Chèque du club recevant	virement	Chèque du club recevant

Les déplacements sont à calculer à partir du domicile de l'arbitre.

Attention au mode de calcul pour les arbitres en binôme habitant dans des villes différentes.

Pour plus de détail voir <http://comitehand52.clubeo.com/page/documents-arbitrage-2017-2018.html>

- CDA 52 2017-2018 NOTE d'INFORMATIONS DESIGNATIONS et PAIEMENT DES ARBITRES.pdf
- CTA déclaration des kms en compétitions régionale 2017-2018.pdf